

Nouveau : des box vélos et une aide à l'achat de vélos à assistance électrique

- Mobilité

Afin d'inciter les habitants à délaissé le volant pour le guidon, Grand Lieu équipe aujourd'hui toutes les communes du territoire de box vélos et lance une aide à l'achat pour 100 vélos à assistance électrique. Ces actions s'inscrivent dans la politique globale menée par l'intercommunalité pour le développement de la pratique du vélo.

Des box vélos pour sécuriser les stationnements

Fin juin, 14 box vélos ont été installés dans les 9 communes de Grand Lieu. Le risque de vols ou de dégradations pouvant dissuader l'utilisation du vélo, les box vélos permettent de sécuriser les stationnements.

Ces consignes individuelles, entièrement closes, sont implantées dans les centres-bourgs, à proximité des aires de covoiturage et des arrêts de transports en commun. Elles permettent ainsi de combiner le vélo avec d'autres modes de transport en le laissant quelques heures ou la journée en toute tranquillité.

Les box sont en accès libre, sans inscription. Le cycliste dépose son vélo dans le box, l'attache et verrouille ensuite la porte avec son cadenas personnel.

[Règlement box vélos \(pdf\)](#)

Opération «100 vélos» : une aide pour acquérir un vélo à assistance électrique

La Communauté de communes lance à partir du 8 juillet une aide aux particuliers pour l'achat de 100 vélos à assistance électrique. L'objectif est d'encourager les

habitants à s'équiper d'un vélo à assistance électrique, particulièrement adapté pour parcourir de courtes distances avec une nécessité d'effort modéré.

L'aide est fixée à 100 € par vélo à assistance électrique (de type classique, cargo ou PMR) dans la limite de 100 vélos subventionnés, soit une enveloppe de 10 000 € pour l'intercommunalité pour l'année 2020.

Seuls les habitants de Grand Lieu pourront bénéficier de la prime et un seul vélo sera subventionné par foyer. Ce dispositif local permettra aussi aux particuliers éligibles de bénéficier du bonus vélo de l'état en vigueur. Les habitants de Grand Lieu ayant acheté un vélo à assistance électrique depuis le 11 mai dernier pourront également prétendre à cette offre de manière rétroactive.

[Retour aux actualités](#)